

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES - RESULTATS OBTENUS /100 POINTS MAXI

Année de publication de l'index		Nb de points maxi	2025	2026
INDICATEUR 1	ECART DE REMUNERATION	40	Incalculable	Incalculable
INDICATEUR 2	ECART D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES	35	35	35
INDICATEUR 3	% DE SALARIES AUGMENTES AU RETOUR CONGE MATERNITE	15	15	Incalculable
INDICATEUR 4	NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMI LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS	10	5	5
Total des points obtenus 40 / 45. Le nombre de pts maximum pouvant etre obtenus est inferieur à 75, l'index ne peut être calculé			55/60	Incalculable

INDICATEUR 1	ECART DE REMUNERATION	2025	2026
Analyse des moyennes de rémunération - Répartition des effectifs par CSP et par tranche d'âge Les effectifs valides représentant moins de 40% des effectifs totaux, l'indicateur est déclaré "incalculable".		Incalculable	Incalculable
INDICATEUR 2	ECART D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES	2025	2026
ECART absolu de taux d'augmentation en %		11,50%	7,80%
ECART en nombre équivalent de salariés		2	1,3
ECART constaté en faveur des :		Femmes	Hommes
L'écart étant inférieur à 2,1 tous les points sont accordés.			
INDICATEUR 3	% DE SALARIES AUGMENTES AU RETOUR CONGE MATERNITE/ADOPTION	2025	2026
% de salariés augmentés au retour du congé maternité/adoption Pour l'index 2026, Pas de retour maternité sur la période,		100,00%	Incalculable
INDICATEUR 4	NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMI LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS	2025	2026
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations Pour l'index 2026, les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés. Le résultat étant à 2 sous le plancher de 4, 5 points sont accordés		3	2